



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 18 septembre 2019 à 15h30 à l'Hôtel Baker, à Gaspé, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

**M. Allen Cormier**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes**, maire de Sainte-Anne-des-Monts

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**Mme Nadia Minassian**, préfète

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Louise Langlois**, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Éric Dubé**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Mathieu Lapointe**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Christian Leblanc**, maire de Maria

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon (Par téléphone)

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Jean-Philippe Deraspe**, conseiller de L'Étang-du-Nord

Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

### Ainsi que :

**Mme Marie-Andrée Pichette**, directrice générale de la Régie

**Mme Mariline Lamy-Poirier**, coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications

### Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

**Mme Delisca Ritchie-Roussy**, maire de Murdochville

Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2019 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
  - 5.2. Budget 2020 (adoption)
6. Trajets du Cégep :
  - 6.1. Autorisation de la signature de l'entente 2019-2020 (adoption);
  - 6.2. Renouvellement de l'entente avec Transport Baie-des-Chaleurs (adoption);
7. Renouvellement de l'entente du Madelibus (adoption);
8. Modifications au contrat du TACIM (adoption);
9. Autorisation du dépôt d'une demande au FARR Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (adoption);
10. Navette VIA RAIL – Bilan (adoption);
11. Points d'information;
  - 11.1. Gratuité pour les moins de 18 ans;
  - 11.2. Trajets d'été;
12. Affaires nouvelles;
13. Date et lieu de la prochaine rencontre;
14. Période de questions;
15. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Roch Audet propose Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'assemblée. Mariline Lamy-Poirier accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R19 – 32

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et unanimement résolu de nommer Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'assemblée.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R19 – 33

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Louissette Langlois et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### 4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2019

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 20 juin » est présenté.

R19 – 34

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2019**

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2019 tenue à Cap-aux-Meules, tel que lu et présenté.

### 5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

#### **5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés**

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de mars et avril 2019 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 31 mai 2019 est de 278 474,21 \$.  
Le montant total au 30 juin 2019 est de 294 740,58 \$.  
Le montant total au 31 juillet 2019 est de 278 767,56 \$.



No de résolution  
ou annotation

R19 – 35

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Éric Dubé et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de mai 2019 au montant total de 278 474,21 \$, de juin 2019 au montant total de 294 740,58 \$ et de juillet 2019 au montant total de 278 767,56 \$.

#### 5.2 Budget 2020

La proposition de budget pour l'année 2020 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et Agglomération des Îles) pour approbation.

R19 – 36

### RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2020 DE LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Philippe Deraspe et unanimement résolu d'adopter le budget 2020 tel que présenté en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

## 6. TRAJET DU CÉGEP

### 6.1. Autorisation de la signature de l'entente 2019-2020

La directrice générale présente le document 2019-2020 sur l'entente de partenariat avec le cégep de la Gaspésie et des Îles, concernant le transport d'étudiants entre Chandler et Gaspé (trajet 22), entre Matapédia et Carleton-sur-Mer (trajet 43) et entre Bonaventure et Carleton-sur-Mer (trajet 41). Cette entente confirme le Cégep comme partenaire financier sur l'ensemble de ces trajets.

R19 – 37

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

**ATTENDU QUE** le Cégep de la Gaspésie et des Îles désire retenir les services de la Régie pour la prestation de services de transport collectif de ses étudiants pour l'année scolaire 2019-2020;

**ATTENDU QUE** la Régie est une organisation dont le mandat est d'organiser et de coordonner des services de transport collectif sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Régie a un mode de fonctionnement qui convient aux besoins du Cégep;

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et unanimement résolu :

**QUE** la Régie offre un service de transport collectif aux étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles, pour l'année 2019-2020.

**QUE** le service soit offert selon les modalités décrites dans l'entente présentée;

**D'autoriser** la direction générale à signer l'entente présentée.

### 6.2. Renouvellement de l'entente avec Transport Baie-des-Chaleurs 2019-2020

Un addenda au contrat TC2015-02 pour la prestation du service de transport pour le Cégep est présenté pour adoption.

R19 – 38

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 6 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC 2015-02 CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LE CÉGEP 2019-2020



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**IL EST PROPOSÉ** par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'addenda 6 au contrat #TC2015-02 tel que présenté.

### 7. RENOUVELLEMENT MADELIBUS

L'entente 2019-2020 avec le Groupe Persévérance Scolaire (GPS) est présenté aux administrateurs.

R19 – 39

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ENTENTE DE SERVICE #GPS2019 AVEC LE GROUPE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE POUR LA PRESTATION DU SERVICE DU MADELIBUS AUX ILES-DE-LA-MADELEINE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a le mandat de planification, de mise en œuvre et de coordination des services de transport collectif sur l'ensemble du territoire administratif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** GPS et la Régie ont constaté un besoin accru pour un service de transport collectif à l'heure de la fin des activités parascolaires et de récupération de l'école secondaire;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout de certains trajets à ces heures comble ces besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** GPS s'est donné pour mission de mobiliser des acteurs régionaux et de développement dans la promotion des conditions de réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser l'accès à un service de transport à l'heure de la fin des activités parascolaires et de récupération de l'école secondaire répond à la mission de GPS;

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Philippe Deraspe et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à signer l'entente présentée.

### 8. MODIFICATION AU CONTRAT DU TACIM

Un addenda au contrat OTAC2017-01 pour une modification au contrat du TACIM est présenté.

R19 – 41

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 1 AU CONTRAT DE TRANSPORT #OTAC2017-01 CONCERNANT UNE MODIFICATION AU CONTRAT.**

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et unanimement résolu d'adopter l'addenda 1 au contrat #OTAC2017-01 tel que présenté.

### 9. AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU FARR GASPÉSIE ET AU FARR ILES-DE-LA-MADELEINE

Une demande d'autorisation de dépôt de projet au programme FARR de la Gaspésie et au FARR des Îles est présentée.

R19 – 40

#### **RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS DE LA GASPÉSIE ET AU FOND DES ILES-DE-LA-MADELEINE (FARR) AINSI QUE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION**

**ATTENDU QUE** la RÉGIM a pour objectif général de développer la fréquentation du réseau, d'améliorer son accessibilité et l'information concernant son réseau afin de faciliter son utilisation;



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**ATTENDU QUE** dans le but d'atteindre ces objectifs, la RÉGIM souhaite améliorer son système de répartition et développer des outils technologiques pour améliorer l'utilisation des usagers sur l'ensemble du réseau;

**ATTENDU QUE** ce projet s'inscrit dans la mission de la RÉGIM, qui est d'accroître la mobilité des personnes en offrant des services organisés de transport collectif à toute la population;

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à déposer une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions de la Gaspésie et Fonds d'appui au rayonnement des régions des Îles-de-la-Madeleine (FARR) pour ce projet et dans le cas d'une acceptation du financement du projet, d'autoriser la direction générale et secrétaire-trésorier à signer la convention.

### 10. NAVETTE VIA RAIL – BILAN

Le bilan du service de navette estivale 2019 est présenté aux administrateurs.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 11. POINTS D'INFORMATION

#### 11.1 Gratuité pour les moins de 18 ans

La promotion de gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans est encore un succès pour l'été 2019. Il y a eu plus de 3 000 déplacements cette année.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 11.2 Trajets d'été

Les trajets d'été ont été complétés et sont positifs. Ils seront réévalués pour l'an prochain.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

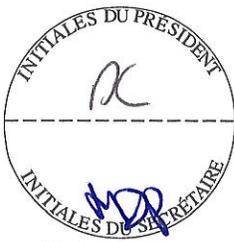
La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 18 décembre 2019 à Chandler.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est apportée.

Aucune question n'est débattue à ce point.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R19 – 42

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Nadia Minassian et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

#### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

Daniel Côté

la secrétaire-trésorière,

Marie-Andrée Pichette

2020/02/26

Date

26/02/2020

Date

#### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

26-02-2020

Date